

UTOPIA Toulouse Lundi 15 décembre 20h30

PÔLE EMPLOI,

un film de
NORA PHILIPPE ***NE QUITTEZ PAS!***

**Une Projection-débat avec
CIP MP - MNCP - SUD EMPLOI**

En présence de la réalisatrice Nora Philippe et des représentants des trois collectifs organisateurs : Coordination des Intermittents et Précaires de Midi-Pyrénées (CIP-MP), Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP et Solidaires Sud Emploi Midi-Pyrénées

<http://www.cinemas-utopia.org/toulouse/index.php?id=2565&mode=film>

Synopsis

Dans un Pôle emploi du 93, quarante agents font face à quatre mille demandeurs d'emploi. Samia, Corinne, Thierry, Zuleika doivent soutenir et surveiller, faire du chiffre, obéir aux directives politiques et aux injonctions de communication, trouver du travail là où il n'y en a pas. C'est la vie d'une équipe qui a intégré l'impossible à son quotidien.

<http://poleemploinequittezas.com/>

Ce que nous défendons, nous le défendons pour tous !

Parce que les chômeurs ne sont pas des assistés, voire des fraudeurs, et que les agents de Pôle Emploi ne sont pas les bourreaux.

Parce que nous sommes tous, des deux côtés des guichets, soumis à la même pression économique et politique d'un système à bout de souffle.

Le geste documentaire de Nora Philippe nous propose une expérience cinématographique passionnante et ouvre à un débat qui va bien au delà de la mise en question du dysfonctionnement d'une administration aujourd'hui incapable de remplir sa mission.

Ce film révèle, plus fondamentalement, la question cruciale de notre rapport au travail, au salariat, dans nos sociétés contemporaines.

Et c'est bien le cœur de notre lutte, depuis de mois, contre une convention UNEDIC qui se refuse, au nom d'une sacro sainte croissance et de la recherche éperdue du profit, à prendre en compte les profondes mutations de nos conditions de travail.

“Depuis 1992, les Coordinations des intermittents et précaires se sont construites autour d'un constat et d'une revendication : la discontinuité de l'emploi qui caractérise le secteur du spectacle concerne un nombre grandissant de travailleurs et pas uniquement les artistes et les techniciens du cinéma, du théâtre, de la télévision, du cirque, de la danse, etc. Pour combattre la précarisation et la paupérisation de couches de plus en plus importantes de la population, le régime de l'intermittence doit être élargi à tous les travailleurs soumis à la flexibilité de l'emploi. En démontrant que le travail déborde l'emploi, que le temps de chômage est aussi un temps d'activité, que ces activités restent invisibles à l'entreprise et aux institutions, les intermittents se battent pour des « nouveaux droits sociaux », pour la continuité des droits et du revenu en situation de discontinuité de l'emploi.” Mathieu Grégoire

La CIP, le MNCP et Sud Emploi